

Viticulture

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :

CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, FREDON, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave des Vins de Bourgueil, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2017 :

- **Climatologie** : Les conditions de températures sont toujours favorables au développement de la vigne ...
- **Stade phénologique moyen** : C'est le début de la véraison ...
- **Mildiou** : Selon le modèle, le risque remonte mais encore peu de symptômes au vignoble sauf situations sporadiques et sur TNT
- **Black Rot** : Selon le modèle, le risque devient nul sur tous les vignobles et aucun nouveau symptôme au vignoble depuis début juin
- **Oidium** : Le risque diminue selon le modèle et quasi absence de symptôme au vignoble
- **Botrytis** : Les symptômes sur grappes sur Gamay, Pinot Noir et Sauvignon ont peu ou pas évolué
- **Cicadelles Vertes** : Le vol reste discret encore actuellement
- **Cicadelles de la Flavescence Dorée** : Pic du vol semaine n°30
- **Drosophila suzukii** : Adultes présents au vignoble
- **Esca / BDA** : Les symptômes sont bien visibles sur l'ensemble du vignoble

Semaine n°31

Nombre de parcelles suivies : 50

Climatologie

1 - Bilan climatique juillet 2017

	Chinon 37		Vouvray 37		Touraine 41		Cheverny 41		Chavignol 18		Quincy 18	
	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio
Juillet 2017	21.38	34.4	21.08	41.9	20.32	38.4	20.0	71.6	20.55	62.6	19.91	42.5

*Tc°M : température moyenne

**Pluvio : Pluviométrie en mm

Commentaires sur les températures moyennes

Juillet : Les températures moyennes depuis le début du mois de juillet sont encore nettement supérieures à la moyenne sur 30 ans, de + 1.5°C à + 2.0°C ... et cela malgré une dernière décade plus « fraîche »

Commentaires sur les pluviométries moyennes

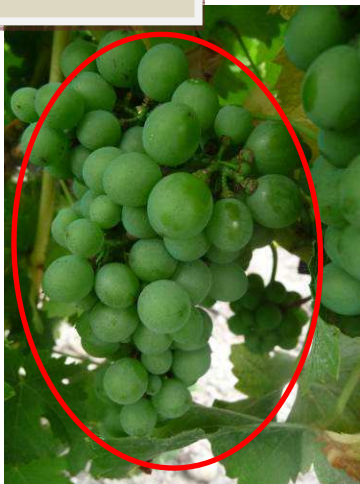
Juillet : Des disparités importantes selon les sites : de 35 mm à + 70 mm.

Stades phénologiques de la vigne

Les conditions climatiques de dernières semaines sont toujours favorables à un développement actif de la végétation.

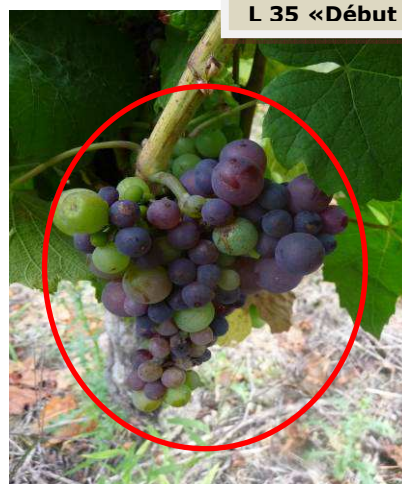
Situation au 01/08/17	Stade moyen		Stade moyen
Chardonnay	L 35 « début véraison »	Pinot Noir	L 35 « début véraison »
Chenin	L 34 « 1ères baies verrées »	Gamay	L 35 « début véraison »
Sauvignon	L 35 « début véraison »	Cot	L 34 « 1ères baies verrées »
Cabernet	L 35 « début véraison »	Pineau d'Aunis	L 34 « 1ères baies verrées »

Sauvignon 41 - L34 « 1ères baies



MB - 31/07/17

Gamay 41
L 35 «Début véraison »



Commentaires : L'ensemble des cépages se trouve tous entre le stade **L 34 «1ères baies verrées »** Cabernet, Chenin ... et **L 35 «Début véraison »** sur Pinot Noir, Chardonnay Sauvignon, Gamay ...

MALADIES

Mildiou

Observations :

La situation reste globalement **saine et assez stable** actuellement avec peu de symptômes visibles sur les parcelles du réseau hormis sur les TNT.

Suite aux périodes humides du 09 au 11 /07 et du 22/23 juillet, les contaminations ont été plus réduites que prévues.

MB - 31/07/17 – Mildiou Mosaïque sur TNT



Témoins non traités :

La situation a fortement évoluée en 15 jours sur ces TNT et maintenant la grande majorité de ces parcelles (85%) présentent des symptômes de Mildiou sur feuilles.

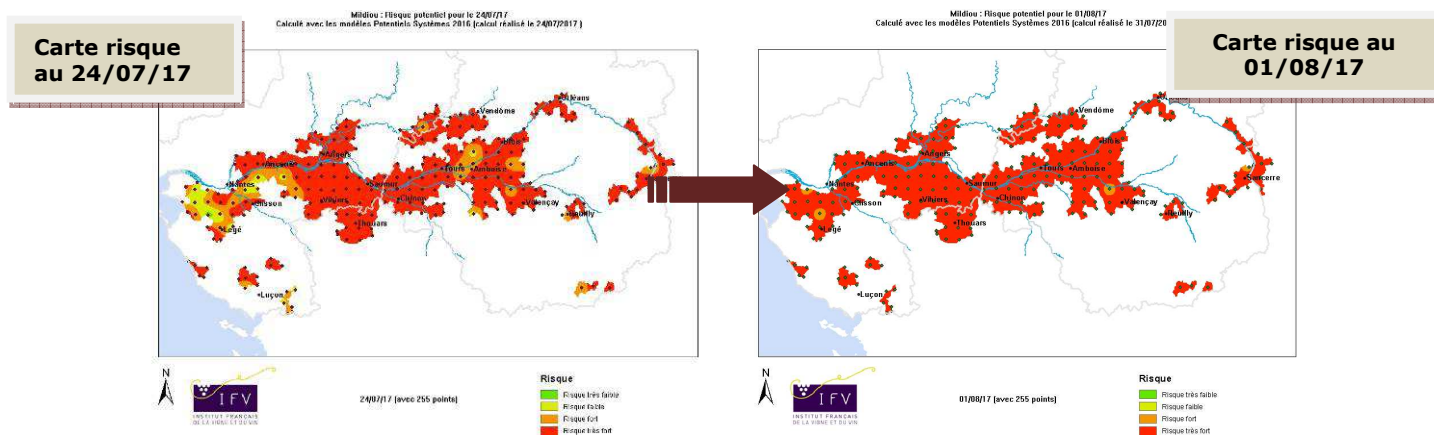
En effet sur ces TNT infectés, on observe depuis quelques jours, une évolution des symptômes avec une fréquence moyenne d'attaque sur feuilles qui reste cependant quasiment inférieur à 2% (2 feuilles présentant des symptômes sur 100 feuilles observées).

Hors parcelles du réseau, nous pouvons observer sporadiquement sur des parcelles, une nouvelle sortie de taches sur le jeune feuillage liée aux pluies du 09 au 11 juillet et du 22/23 juillet et notamment sur les parcelles où il y avait déjà des symptômes datant de début juin.

Rappel Mildiou mosaïque :

Des taches de forme polygonale limitées par les nervures, plus ou moins chlorotiques à nécrotiques sont observables plutôt sur les feuilles âgées. Ce faciès assez particulier, qui apparaît d'ordinaire plus tardivement, est à l'origine de l'appellation : "**mildiou mosaïque**" ou en "points de tapisserie"

Evolution de carte risque sur les 7 derniers jours



Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Selon le modèle, les pluies du 22/23/24 et du 26/27 juillet ont été contaminatrices sur tous les vignobles.

Le risque reste globalement élevé et cela encore sur plusieurs jours.

Sur les vignobles de Quincy et de Chateaufeuillant, le risque est stabilisé voire a baissé lié à des cumuls de pluies plus faibles sur les dernières semaines

Il y a des contaminations simulées dès qu'il y a nouvelles pluies.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

La présence de taches de mildiou sur feuilles au vignoble reste assez faible encore actuellement, même suite aux pluies de la période du 22/23/24 juillet dernier.

Compte tenu du stade atteint, c'est surtout le jeune feuillage qui reste encore sensible et d'autant plus s'il y a une masse importante de jeunes feuilles.

A la véraison la sensibilité des grappes devient nulle.

Même si la situation paraît rester favorable au mildiou, peu de symptômes sont visibles actuellement.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).

Limitez la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.

Réduisez l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Oidium

Observations :

Aucun nouveau symptôme n'a été visualisé sur des parcelles du réseau depuis le 20 juin hormis sur des témoins non traités (symptômes sur grappes et sur feuilles sur l'ouest du vignoble). Sur ces TNT, il n'y a pas eu d'évolution de nouveaux symptômes ces derniers jours.

Hors parcelle du réseau : peu ou pas de symptômes visualisés



MB - 31/07/17
Oidium sur TNT - Chardonnay

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Le risque remonte encore un peu sur certains secteurs et localement des contaminations peuvent se produire encore - voir cartographie ci-dessous.

Il n'y a plus de contaminations épidémiques simulées.

Sur les parcelles présentant des symptômes, l'oidium peut voir encore légèrement évoluer.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

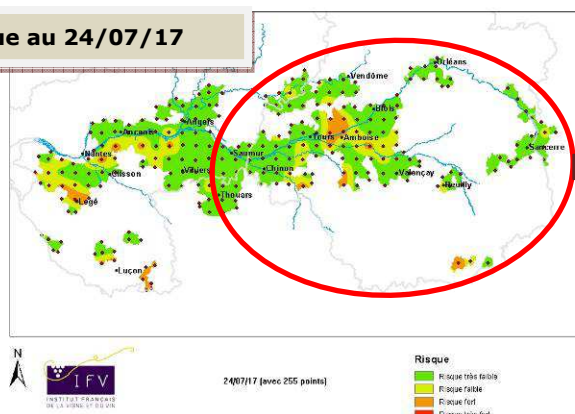
Globalement la situation est saine actuellement sur l'ensemble du vignoble.

Le risque devient très faible et les contaminations simulées auront un impact très limité voire nulle.

Seules en situations déjà infectées actuellement, des contaminations pourraient continuer à évoluer mais lentement.

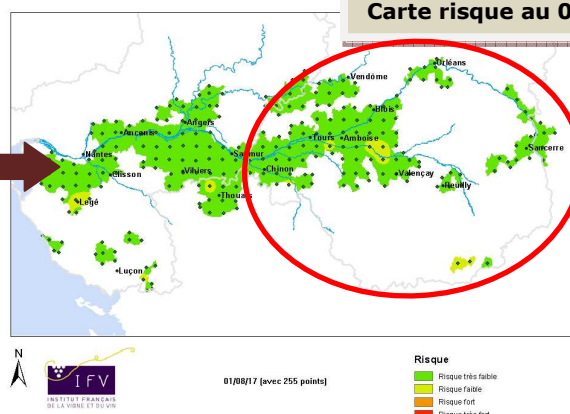
OIDIUM : Risque potentiel pour le 24/07/17
Calculé avec les modèles Potentiels Systèmes 2016 (calcul réalisé le 21/07/2017)

Carte risque au 24/07/17



OIDIUM : Risque potentiel pour le 01/08/17
Calculé avec les modèles Potentiels Systèmes 2016

Carte risque au 01/08/17



Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des effeuillages permettent d'aérer la zone fructifère et exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'oïdium.

Black-rot

Observations :

Aucun nouveau symptôme n'a été observé sur les parcelles du réseau depuis début juin.

Hors parcelle du réseau : Quasiment pas de symptômes visualisés depuis le début de campagne.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:

Le risque globalement diminue toujours et des contaminations sont très faibles voire nulles.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

La situation est saine sur l'ensemble du vignoble y compris sur les parcelles à historique.

En situation saine actuellement, les contaminations seront nulles.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...)

Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

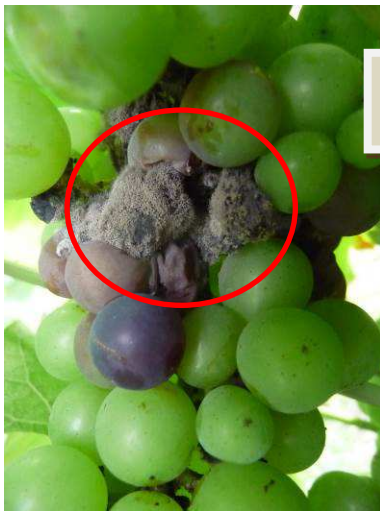
Botrytis

Observations :

Sur les parcelles du réseau : Les symptômes observés début juillet, sont toujours visibles mais ils ont globalement peu progressé en fréquence (ils ont séché ...) sauf sur certaines parcelles vigoureuses de Gamay, Pinot Noir.....

Dans la majorité de ces cas, les baies contaminées ont séché plus ou moins rapidement selon le caractère humide des parcelles et surtout de la vigueur. Les baies se momifient, en gardant leur teinte marron-violacé.

On peut observer également des sporulations sur les baies en cours de dessèchement. Ces baies présentent nécessairement des «ouvertures» dans la pellicule des baies pour qu'il y ait extériorisation de mycélium. Ces baies ont donc certainement présenté des microfissures (baies compressées par exemple) ou des blessures quelconques comme des coups d'effeuillage ou de rognage, ou encore des perforations de tordeuses.



MB – Botrytis sur Gamay 41 – 31/07/17
Foyers qui ont séchés

Seuil indicatif de risque:

Le risque peut devenir plus élevé sur certaines parcelles et certains cépages (Gamay, Pinot Noir ...) et donc suivre l'évolution

Moyens de lutte prophylactique

Les mesures prophylactiques d'un effeuillage permettent d'aérer la zone fructifère.

Les effeuillages ne doivent pas être réalisés en conditions de températures trop élevées pour éviter les dégradations car celles-ci fragilisent les baies. Ils doivent être réalisés sur les faces côté levant ou orientées au nord pour éviter une trop forte exposition au soleil.

-Bonne protection contre l'Oïdium et les vers de la grappe qui peuvent créer des voies de pénétration du Botrytis dans les baies.

-Installation d'un enherbement maîtrisé pour limiter les effets de relargage d'eau des pluies automnales dans les baies à l'approche des vendanges (éclatement des baies).

Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

ESCA / BDA

Observations :

Les symptômes sont maintenant bien visibles sur les parcelles du réseau et il y a une accélération dans l'apparition des symptômes depuis 15 jours.

Cette extériorisation de symptômes est due notamment aux fortes chaleurs de la période depuis le 15 juin dernier.

Seuil indicatif de risques

Les conditions météo des dernières semaines ont été plus favorables à l'extériorisation des symptômes et la maladie commence à être bien présente voire très présente sur tous les vignobles

RAVAGEURS

Cicadelles vertes

Observations :

Les populations de cicadelles vertes sont globalement stables mais cependant la majorité des parcelles (80 % des parcelles) ne sont encore que peu ou pas concernées avec moins de 10 larves pour 100 feuilles observées. Seuls sur deux parcelles du réseau où les populations les plus importantes atteignent 40 à 50 % de présence.

Rappel du seuil de nuisibilité : 100 larves pour 100 feuilles observées.

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

Méthodes alternatives / Méthodes de substitution

L'application d'argile comme barrière physique est testée depuis 2-3 ans sur nos vignobles et donne des résultats assez satisfaisants si ces applications sont réalisées assez précocement.

A tester et réserver aux parcelles à historique avec des cépages sensibles tel le Côt, ...

Les auxiliaires comme les larves de chrysopes, de coccinelles, carabes, forficules peuvent permettre de réguler les populations

Drosophila suzukii

Observations :

Le suivi de la population d'adulte s'effectue à l'aide de pièges placés en bordure de parcelle. Les premiers résultats de piégeage montrent que des populations d'adultes sont présentes actuellement.



Adulte male de Drosophila suzukii

Reconnaisable au 2 points noirs sur le bout de ses ailes

Drosophila suzukii est un ravageur originaire d'Asie identifié en France depuis 2010. En septembre 2014, elle a pour la première fois été observée dans les vignobles du Sud-Ouest. Elle cause des dégâts très importants sur de nombreuses espèces fruitières notamment des cerises et des petits fruits rouges mais est également rencontré sur raisin. *Drosophila suzukii* a la particularité d'avoir un cycle biologique court permettant un nombre de génération pouvant aller jusqu'à 13 par an. Des études sont toujours en cours pour compléter les connaissances sur son cycle biologique. La fécondation des femelles se ferait avant la période hivernale. Elles passeraient l'hiver sous forme adulte dans divers refuges (abris, forêt...). Il semblerait que plusieurs jours de froid intense pendant l'hiver soit néfaste à leur survie. La femelle utilise son ovipositeur pour perforer l'épiderme des baies et y déposer un œuf. Celui-ci incube entre 1 et 3 jours puis 3 stades larvaires se succèdent sur une période allant de 3 à 13 jours. A la fin du troisième stade, la pupaison s'effectue pendant 3 à 13 jours à l'intérieur ou à l'extérieur du fruit. L'adulte déchire ensuite la pupa pour émerger. Ce cycle qui peut être très court, lui procure un fort potentiel de dispersion. Les adultes sont assez mobiles et pourraient parcourir plusieurs kilomètres. L'espérance de vie d'un adulte varie de 3 à 9 semaines, période pendant laquelle la femelle pourrait pondre en moyenne 380 œufs.

Erinose

Observations :

Nous avons observé l'apparition de quelques nouveaux symptômes typiques (boursoufflures colorées sur la face supérieure des feuilles) essentiellement sur les jeunes feuilles vers le 25 juin dernier. Depuis, il n'y a pas eu d'évolution significative. Cela reste limité à quelques parcelles.

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

Méthodes alternatives / Méthodes de substitution

La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens
Il n'existe pas d'alternative de substitution

Acariens Rouges et Jaunes

Aucune parcelle du réseau ne présente de formes mobiles.

Evaluation des risques

Aucun risque.

Méthodes alternatives / Méthodes de substitution

La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire. »

Observation :

Le piégeage d'adulte de cicadelle *Scaphoideus titanus* a commencé vers le 10 juillet dernier, il progresse sensiblement et le pic sera atteint cette semaine ...



Cicadelle *Scaphoideus titanus* adulte

Rappel :

Dans les zones soumises à une lutte insecticide obligatoire par arrêté préfectoral :

- En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. Le 3^{ème} traitement doit être fait sur les adultes et au pic du vol.
- En pépinières, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

Seuil indicatif de risques

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la note du SRAL du 20/07/2017.

Méthodes alternatives / méthode de substitution.

Epamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

Destruction des ceps atteint de jaunisse.

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 19 septembre 2017.

Ce qu'il faut retenir

Cette année 2017 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)